

عن وائل بن حجر رضي الله عنه قال : جِيءَ بالقاتلِ الذي قتلَ إلى
رسولِ اللهِ صَلَّى الله عليه وسلَّمَ جاء به وليُّ المقتولِ فقال له رسولُ
اللهِ صَلَّى الله عليه وسلَّمَ : أتعفو ؟

قال : لا

قال رسول الله صَلَّى الله عليه وسلَّمَ : أقتلُ ؟

قال : نعم

قال رسول الله صَلَّى الله عليه وسلَّمَ : اذهبْ
فلما ذهبَ دعاه قال : أتعفو ؟

قال : لا

قال رسول الله صَلَّى الله عليه وسلَّمَ : أتأخذُ الديةَ ؟

قال : لا

قال : أقتلُ ؟

قال : نعم



قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : اذهب
فلما ذهب قال : أما إنك إن عفوت عنه فإنه يبوئ بإثمك وإثم
صاحبك
فعفا عنه



D'après Waïl Ibn Houjr (qu'Allah l'agrée) : Un proche d'une personne qui a été tuée a apporté le tueur au Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui).

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) lui a dit: « Est-ce que tu pardonnes ? ».

Il a dit : Non.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Est-ce que tu tues (1) ? ».

Il a dit : Oui.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Pars ».

Quand il est parti le Prophète (que la prière d'Allah et



Son salut soient sur lui) l'a appelé et a dit : « Est-ce que tu pardonnes ? ».

Il a dit : Non.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) lui a dit: « Est-ce que tu prends la compensation financière (2) ? ».

Il a dit : Non.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Est-ce que tu tues ? ».

Il a dit : Oui.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Pars ».

Quand il est parti le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Certes si tu lui pardonnes il part avec ton péché et celui de ton compagnon (3) ».

Alors il lui a pardonné.

(Rapporté par Nasai dans ses Sounan n°4723 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Nasai)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Nasai (Cheikh Albani)